

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 3 FÉVRIER 2020

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(10 personnes sont présentes).

2020-1 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item suivant : **11.2 Portes Centre de Plage et l'aréna.**

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Yvonne Leblanc déclare conflit d'intérêt aux points 8.3 et 8.4.

2020-2 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que le procès-verbal de la réunion publique du 2 décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-3 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Hector Cormier que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 16 décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, fait la présentation du rapport du maire du mois de décembre 2019 en plus du rapport de janvier 2020.

Serge Léger annonce à la salle qu'il va déposer sa candidature aux élections municipales de mai 2020 pour un deuxième terme comme maire du Village de Cap-Pelé.

Pétitions, présentation et délégation.

Ronald Cormier, chef pompier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de décembre 2019.

2020-4 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le chef pompier, Ronald Cormier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de janvier 2020.

2020-5 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de janvier 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Conseiller Hector Doiron annonce qu'il ne va pas déposer son nom pour les élections de 2020.

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

Projet d'arrêté concernant la réduction des sacs en plastiques à usage unique

2020-6 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal N° A-023, **ARRÊTÉ CONCERNANT LA RÉDUCTION DES SACS EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal N° A-023, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LA RÉDUCTION DES SACS EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

2020-7 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal N° A-023.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant le système d'égouts sanitaires public dans le Village de Cap-Pelé

2020-8 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES PUBLIC DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

2020-9 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

ADOPTÉE

2020-10 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES PUBLIC DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

2020-11 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté désignant des parties de routes accessibles aux véhicules hors route

2020-12 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, un **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

2020-13 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015.

ADOPTÉE

2020-14 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, un **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

2020-15 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

2020-16 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Eliza Leblanc que la fermeture du pont de Robichaud a des répercussions économiques sur la municipalité;

Considérant que la municipalité veut s'assurer d'avoir de l'information pertinente et ponctuelle à l'égard des travaux reliés au pont de Robichaud;

Considérant qu'un groupe de citoyens se sont groupés ensemble dans le but de créer un comité nommé « Le comité Pont Robichaud »;

Considérant que la mission du comité est de maintenir les citoyens informés ainsi que les gouvernements locaux touchés par la perte du lien communautaire afin de s'assurer que les priorités demeurent bien connues et misent à l'avant plan par le gouvernement provincial;

Par conséquent, je propose qu'on reconnaisse « Le comité Pont Robichaud » comme un partenaire intégral de la municipalité et qu'on nomme Yvonne LeBlanc comme l'agente de liaison entre le comité et la municipalité.

ADOPTÉE

Yvonne Leblanc déclare conflit d'intérêt et s'absente de la salle du conseil.

2020-17 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Hector Doiron que lorsque le développement de la ruelle Dora s'est fait, la municipalité avait exigé un tuyau plus gros pour pouvoir brancher du développement futur;

Considérant que la municipalité a économisé une station de relèvement en branchant les égouts du chemin St-André sur la ruelle Dora;

Par conséquent, je propose que la municipalité fasse un octroi à Théodore Development au montant de 10 000\$ du fait que la municipalité a pu se brancher au système de la ruelle Dora lors de l'installation du système d'égouts sur le chemin St-André qui a permis d'économiser approximativement 400 000\$ en évitant une station de relèvement.

ADOPTÉE

2020-18 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Hector Doiron que la municipalité a signé une entente le 3 novembre 2010 concernant la vente à prix réduit du terrain municipal ayant le NID 70533302;

Considérant qu'une entente mutuelle est parvenue entre les 2 parties concernées;

Par conséquent, je propose qu'on ratifie que la municipalité signe une quittance mutuelle afin de fermer le dossier concernant le terrain ayant le NID 70533302.

ADOPTÉE

Yvonne Leblanc, maire-adjointe, reprend sa place à la table du conseil.

Conseiller Hector Cormier proclame à la salle qu'il essayer pour un prochain mandat au conseil municipal de la municipalité.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

Philippe Robichaud, employé de la Commission des services régionaux Sud-Est, procède à la présentation concernant un amendement au plan rural pour les roulottes de camping.

Amendement au plan rural - roulottes

Le maire Serge Léger demande au secrétaire-greffier s'il a reçu des objections écrites concernant la révision du plan rural. Le secrétaire-greffier précise qu'il existe trois objections écrites envers le rezonage.

M. Léger demande à trois reprises s'il y a des objections de la salle pour la révision du plan rural. Natasha Bell et Guylaine April déclarent leur objections envers cette modification.

2020-19 Proposé par Hector Doiorn, appuyé de Eliza Leblanc que la Commission Services régionaux Sud-est recommande de ne pas procéder avec l'amendement proposé;

Considérant que la municipalité a reçu des objections vis-à-vis l'amendement proposé concernant les roulottes;

Par conséquent, je propose que la municipalité ne procède pas avec l'amendement au plan rural concernant les roulottes.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

Conseillère Carole Leblanc fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de novembre 2019.

2020-20 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport financier au 30 novembre 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2020-21 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

Fin	Somme	Durée
Services relatifs aux transports	79 000. 00\$	10 ans
Service de protection	62 000. 00\$	15 ans

2020-22 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Cap-Pelé d'un montant de **943 000. 00\$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-

Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Cap-Pelé convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2020-23 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité veut changer les portes au Centre de Plage et à l'aréna dans le but d'installer des portes automatiques;

Considérant que la municipalité a reçu un montant de 16 160\$ du gouvernement provincial dans le but d'installer des portes automatiques;

Par conséquent, je propose que le conseil municipal du Village de Cap-Pelé accepte la soumission de Royal Door au montant de 34 900\$. L'autre soumission reçue pour ce contrat de travail fut Glass Doctor Moncton au coût de 46 700\$.

ADOPTÉE

Maire-adjointe, Yvonne Leblanc, explique qu'elle va lancer sa candidature aux élections 2020 pour faire partie du conseil municipal du Village de Cap-Pelé.

Conseiller Eliza Leblanc annonce qu'elle ne se présente pas aux élections de 2020.

2020-24 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger
Maire

Stéphane Dallaire
Greffier